

# Réunion du Conseil Municipal

## du 17 avril 2023 à 20 heures

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept avril à 20 h 00 l'assemblée régulièrement convoqué le 12 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Jean ALBARET, Michel BOUDON, Robert BOUDON, Lucien CAVALIER, Laurent CAYREL, Cyrille COUMOUL, Monique DELFAU, Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE, Sylvie VAISSADE

Représenté : Jean-Noël GILIBERT par Jean ALBARET

Secrétaire de séance : Jean ALBARET

### Ordre du jour

- Comptes Financiers Uniques 2022 : examen et vote
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2022
- Vote des subventions - exercice 2023
- Vote des taux de contributions directes - exercice 2023
- Indemnité pour le gardiennage de l'église - exercice 2023
- Budgets primitifs 2023 : examen et vote
- Questions diverses

#### ➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

*Les élus valident le compte rendu de la réunion du 21 mars 2023.*

*(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

#### ➤ Comptes Financiers Uniques 2022 : examen et vote

- Budget annexe du Lotissement de la Parro

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section d'exploitation	156 097.86	156 097.86
	Section d'investissement	147 382.13	0.00
Report de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation	0.00	0.00
	Report en section d'investissement	36 853.54	0.00
TOTAL		340 333.53	156 097.86

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section d'exploitation	0.00	0.00
	Section d'investissement	0.00	0.00
	Total des restes à réaliser	0.00	0.00

Résultat cumulé	Section d'exploitation	156 097.86	156 097.86
	Section d'investissement	184 235.67	0.00
	TOTAL cumulé	340 333.33	156 097.66

- Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section d'exploitation	37 283.14	45 479.34
	Section d'investissement	238 182.98	76 214.50
Report de l'exercice N-1	Report en section d'exploitation		8 790.16
	Report en section d'investissement		99 657.95
	TOTAL	275 466.12	230 141.95

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section d'exploitation	0.00	0.00
	Section d'investissement	38 866.00	83 583.00
	Total des restes à réaliser	38 866.00	83 583.00

Résultat cumulé	Section d'exploitation	37 283.14	54 269.50
	Section d'investissement	277 048.98	259 455.45
	TOTAL cumulé	314 332.12	313 724.95

- Budget principal

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	174 458.43	316 579.12
	Section d'investissement	51 060.88	172 703.50
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	271 198.68
	Report en section d'investissement	107 135.76	0.00
	TOTAL	332 655.07	760 481.30

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	73 624.00	0.00
	Total des restes à réaliser	73 624.00	0.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	174 458.43	587 777.80
	Section d'investissement	231 820.64	172 703.50
	TOTAL cumulé	406 279.07	760 481.30

**Le maire quitte la salle et Sylvie VAISSADE, 1<sup>er</sup> Adjointe prend la présidence et propose au conseil d'approuver les comptes financiers uniques 2022.**

*Le conseil municipal procède au vote du compte financier unique du lotissement de la Parro,  
Résultat du vote (10 votants) : 6 voix pour, 4 abstentions*

*Le conseil municipal procède au vote du compte financier unique du service de l'eau et de l'assainissement,*

*Résultat du vote (10 votants) : 10 voix pour*

*Le conseil municipal procède au vote du compte financier unique de la commune,*

*Résultat du vote (10 votants) : 10 voix pour*

**Le maire reprend place en salle des séances.**

➤ **Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2022**

*Le conseil municipal après avoir entendu les comptes financiers uniques de l'exercice 2022 décide d'affecter les résultats de fonctionnement de la façon suivante :*

*Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement : 16 986.36€ d'excédent*

- *Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour la totalité (compte 1068)*

*Budget général : 413 319.37 € d'excédent*

- *Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 59 117.14 € (compte 1068)*
- *Affectation du solde soit 354 202.23 € à l'excédent reporté article 002.*

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ **Vote des subventions - exercice 2023**

Le maire invite le conseil municipal à voter les subventions à inscrire au budget primitif de 2023.

Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

- Vote des subventions aux divers organismes

<i>A.D.M.R de Chaudes-Aigues</i>	<i>230.00</i>
<i>Association Les Amis de la lecture à Aurillac</i>	<i>20.00</i>
<i>Donneurs de sang de Chaudes-Aigues</i>	<i>100.00</i>
<i>Radio Margeride</i>	<i>30.00</i>
<i>GVA</i>	<i>50.00</i>

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

- Vote d'une subvention à l'Association Intergénération Caldaquès-Aubrac,

*(Madame Monique DELFAU quitte la salle et ne participe ni au débat ni au vote.)*

*Le conseil municipal, vote une subvention de 100 € pour l'association Intergénération Caldaquès-Aubrac.*

*(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 1)*

- Vote d'une subvention au comité cantonal FNACA de Chaudes-Aigues,

*(Madame Monique DELFAU quitte la salle et ne participe ni au débat ni au vote.)*

*Le conseil municipal, vote une subvention de 50 € pour le Comité Cantonal FNACA de Chaudes-Aigues.*

*(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

- Vote d'une subvention au Club des Aînés Ruraux de Lieutadès

*(Madame Monique DELFAU, Madame Monique LOUVRIER et Monsieur Lucien CAVALIER quittent la salle et ne participent ni au débat ni au vote.)*

*Le conseil municipal, vote une subvention de 500 € pour le Club des Aînés Ruraux de Lieutadès.*

*(Pour : 8 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

- Vote d'une subvention à l'ACCA de Lieutadès

*(Messieurs BOUDON Robert, BOUDON Michel, CAYREL Laurent et COUMOUL Cyrille quittent la salle et ne participent ni au débat ni au vote.)*

*Le conseil municipal, vote une subvention de 50 € pour l'ACCA de Lieutadès.*

*(Pour : 7 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

- Vote d'une subvention à l'Amicale Laïque des parents d'élèves de Saint-Urcize

*Le conseil municipal, vote une subvention de 50 € pour l'Amicale Laïque des parents d'élèves de Saint-Urcize.*

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

- Vote d'une subvention au lycée de Mauriac

*Le conseil municipal, vote une subvention de 100 € pour le lycée de Mauriac (Voyage scolaire en Espagne pour 1 élève qui réside sur la commune)*

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

- Vote d'une subvention au Collège Louis Pasteur de Chaudes-Aigues

*Le conseil municipal, vote une subvention de 200 € pour Collège Louis Pasteur (Voyage scolaire à Londres pour 2 élèves qui résident sur la commune)*

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Vote des taux des contributions directes - exercice 2023

Le maire invite le conseil municipal à voter les taux des contributions directes pour l'exercice 2023.

*Le conseil municipal fixe les taux 2023 des contributions directes comme indiqués dans le tableau ci-dessous :*

	<i>Bases notifiées</i>	<i>Taux en %</i>	<i>Produit en Euros</i>
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	<i>263 500</i>	<i>39.11</i>	<i>103 055</i>
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	<i>21 700</i>	<i>87.13</i>	<i>18 907</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>172 862</i>	<i>12.18</i>	<i>21 055</i>
<i>TOTAL</i>			<i>143 017</i>

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Indemnité pour le gardiennage de l'église : exercice 2023

Le maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de fixer le montant de l'indemnité pour le gardiennage de l'église pour l'année 2023.

Le plafond indemnitaire applicable pour l'année 2023 n'étant pas connu à ce jour, il propose de fixer la même indemnité que pour 2022 à savoir 120.97 €

*Le conseil municipal décide d'allouer à M. Camille Makaya Mbodo curé de Chaudes-Aigues, une indemnité de 120,97 €, pour le gardiennage de l'église pour l'année 2023.*

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Présentation et vote des budgets primitifs 2023

Le maire soumet à l'examen du conseil municipal les projets de budgets primitifs pour 2023 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes à la somme de :

Budget lotissement

Section d'exploitation 100 147.00 €

Section d'investissement 196 166.00 €

### Budget eau et Assainissement

Section d'exploitation 50 609.00 €

Section d'investissement 173 326.00 €

### Budget principal

Section de fonctionnement 658 791.00 €

Section d'investissement 565 994.00 €

*Le conseil municipal procède au vote des budgets primitifs (11 votants) :*

*Budget lotissement : 7 voix pour – 0 voix contre – 4 abstentions*

*Budget du service de l'eau et de l'assainissement : 11 voix pour*

*Budget principal : 11 voix pour*

### ➤ Questions diverses

- Dans le cadre de la réhabilitation du réservoir de Lagarde, une consultation a été lancée pour recruter une entreprise pour une mission de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS). La mission est confiée à l'entreprise AB INGENIERIE d'Aurillac pour un montant estimé à 3 353.50 € HT.
- Dans le cadre de la réhabilitation du réservoir de Lagarde, une consultation a été lancée pour recruter une entreprise pour un diagnostic amiante. Le diagnostic est confié à SOCOBOIS d'Aurillac pour un montant estimé à 316.67€ HT.
- Lecture du courrier de Maître Maisonneuve relatif à la gestion de la source des biens de la section de Lagarde.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire

Robert BOUDON,

Jean ALBARET,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,

Cyrille COUMOUL,

Monique DELFAU,

Jean-Noël GILIBERT,  
(Absent représenté)

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,